

COMPTE RENDU REUNION du 30 juin 2017

Présents : T. Peycéré (TP), P. Cano (PC), P Pécapéra (PP), S. Vergès (SV), C. Pellefigue (CP)

Absent excusé : J.P. Rouillon (JPR) - procuration à S Vergès
D. Vialade (DV), procuration à T Peycéré

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h30

Ordre du jour :

- Validation CR du 23/05/17
- Elections sénatoriales
- Délibérations :
 - Elections sénatoriales - Natura 2000 - SDE
- Devis
- Investissements 2018
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance par le point 2 de l'ordre du jour, les élections.

- **Elections Sénatoriales**

Mme le Maire explique qu'il faut élire 1 délégué et 3 suppléants pour l'élection des grands électeurs des sénateurs. Le quorum étant atteint, Mme le Maire demande fait l'appel des présents.

Sont désignés :

secrétaire de séance : S Vergès

les membres du conseil les + âgés : T Peycéré et S Vergès

les membres du conseil les + jeunes : C Pellefigue et P Cano

Candidats pour l'élection du délégué titulaire : T Peycéré, 1 seule candidature

Candidats pour l'élection des suppléants : D Vialade, S Vergès, C Pellefigue, 3 candidatures

Il est procédé au vote.

T Peycéré est élue déléguée titulaire par 7 voix pour

D. Vialade, S Vergès, C Pellefigue sont élus suppléants par 7 voix pour

Le scrutin est clos à dix huit heures cinquante sept et les résultats envoyés à la préfecture.

La réunion se poursuit par les autres points de l'ordre du jour :

- **VALIDATION CR du 23 mai**

Pas de remarques - CR validé

- **DELIBERATIONS**

- Elections sénatoriales :

délibérations conformément au point 1 ci-dessus, avec les résultats

- SDE :

Il s'agit de prendre une délibération sur une convention de servitudes conclue entre le Sde et la commune. Régularisation d'occupation des sols pour les candélabres et le transformateur.

- Natura 2000 :

Le contrat pour la restauration de la forêt est rédigé. Il s'agit de reboiser en ripisylve.

La commune s'engage sur 5 ans. Le financement devrait être accordé à hauteur de 80 % par l'État et l'europe, 20 % par la commune.

Le devis présenté avec le contrat est de 11 075€ HT sur 5 ans.

Les travaux identifiés sont débroussaillage, replantage, coupe d'arbres et seraient réalisés par le Lycée Agricole Jean Monnet de Vic Bigorre.

Dans 5 ans, il faudra prévoir la plantation de nouvelles espèces.

La DDT doit donner son accord sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve** les délibérations ci-dessus à l'unanimité

- **DEVIS**

- WC handicapé salle des fêtes : à la suite des travaux, il est nécessaire de poser des têtes de cloison.

2 devis ont été présentés mais présentent des différences. Il est difficile de comparer.

Demander aux entreprises des détails sur les dimensions, essence bois et coût main d'œuvre.

- cheminement piétonniers handicapés : BG signalisation a chiffré les cheminements pour 672€ HT. Reste la signalétique intérieure qui n'est pas bien précise. A revoir.

- **INVESTIISSEMENTS 2018**

- priorité donné à la mise en conformité de l'accessibilité du cimetière, comme convenu dans le plan ADAP.

- Autres projet :

- * Terrain de pétanque sur le côté Est de la salle des fêtes (parking ombragé).

Quid de l'éclairage ?

- * aires de jeux pour enfants (panneau basket, cage foot..)

- * aire repos sous-bois

- * trottoir le long du logement côté nord pour éviter les salissures sur la façade ;

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Agent recenseur

Vers octobre de cette année, il faudra recruter un agent recenseur (AR)

Il s'agit d'apporter de l'aide aux personnes en difficultés pour remplir le questionnaire de recensement.

- * Mise à disposition d'un ordinateur à la mairie : dans ce cas, l'AR devra être présent en mairie ou

* mise à disposition d'une tablette pour saisie à domicile avec les particuliers qui ont des difficultés, ou pas de matériel.

o

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h30.